

ANNONCES LÉGALES

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées



COMMUNE DE CHALLES LES EAUX

Avis d'appel public à la concurrence

Mme Josette REMY - Madame le Maire
171, Avenue Charles Pillet - 73190 Challes les Eaux
Tél : 04 79 72 80 91 **Référence acheteur** : 19.955.09
L'avis implique un marché public
Objet : Maîtrise d'œuvre pour l'optimisation et la réorganisation du bâtiment de la crèche et du relais d'assistantes maternelles à Challes les Eaux.
marché n° 19.955.09
Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
60% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique
40% Prix
Une visite des lieux est obligatoire : le mardi 12 novembre 2019 à 8h30 ou le vendredi 15 novembre 2019 à 14h30.
Remise des offres : 27/11/19 à 14h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 05/11/2019
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

178334000



SDIS 73

Avis d'appel public à la concurrence

M. Gaston ARTHAUD-BERTHET
Président du Conseil d'Administration
226 rue de la Perrodière - 73230 Saint Alban Laysse
mél : marchespublics@sdis73.fr - web : <http://www.sdis73.fr>
L'avis implique un marché public
Objet : Construction du Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Sud-Lac à La Motte Servolex
Relance des lots 6A, 6B et 9, déclarés sans suite lors de la précédente consultation
Référence acheteur : 19S0021B
Type de marché : Travaux - Procédure : Procédure adaptée
Code NUTS : FRK27
Lieu d'exécution : ZAC des Landiers Ouest - Rue des Epinettes 73290 La Motte Servolex
Durée : 16 mois.
Description : La couverture métallique (lot 6A), le bardage-véture (lot 6B) et la métallerie-serrurerie (lot 9), des espaces extérieurs (aires de lavage et manœuvre, stationnements, maison pédagogique- en option).
Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui
Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots
Les variantes sont refusées
Options : oui
Voir le règlement de la consultation
Lot N° 6A - Couverture métallique
Lot N° 6B - Bardage - Véture
Lot N° 9 - Métallerie - Serrurerie
Conditions relatives au contrat
Cautionnement : Retenue de garantie de 5%. Garantie à 1ère demande autorisée, caution personnelle et solidaire refusée.
Financement : Règlement par virement bancaire (mandat administratif), financé sur fonds propres. Modalités selon CCAP.
Forme juridique : Voir le règlement de la consultation
Conditions de participation
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/da/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/da/formulaires-declaration-du-candidat>)
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Remise des offres : 28/11/19 à 12h00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.
Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE, 2 Place de Verdun, 38000 GRENOBLE, Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 51 89 44, mél : greffe.ta-grenoble@juradm.fr, web : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr>
Envoi à la publication le : 04/11/19
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

178335000



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE MAURIENNE ARVAN

Avis d'appel public à la concurrence

M. Jean-Paul MARGUERON - Président
Centre d'Affaires et de Ressources
Avenue d'Italie - 73300 Saint Jean de Maurienne
Tél : 04 79 83 07 20 - Fax : 04 79 83 07 21
mél : contact@3cma73.com
web : <http://www.coeurdemaurienne.com>
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs
L'avis implique un marché public
Objet : Maîtrise d'œuvre pour travaux de rénovation et d'aménagement des espaces ludiques extérieurs du centre nautique
Type de marché : Services - Procédure : Procédure adaptée
Code NUTS : FRK27
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Les variantes sont acceptées
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
30% justifications des compétences requises de l'équipe candidate dans le domaine de la conception des espaces ludiques aquatiques et de leurs abords ainsi que des équipements et mobiliers associés
30% capacités techniques et composition de l'équipe candidate au regard des caractéristiques de l'opération
40% Prix
Renseignements administratifs : 3CMA - Direction du Pôle Urbanisme-Habitat-Aménagement - 321 rue Henri Sainte-Claire Deville - 100 - 73302 SAINT JEAN DE MAURIENNE
Fax : 04 79 83 07 21 - mél : dst@jean-jean-de-maurienne.fr

178335000



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE MAURIENNE ARVAN

Avis d'appel public à la concurrence

M. Jean-Pierre ROUGEAU - Maire
Mairie - 73450 VALLOIRE
Tél : 04 79 59 03 11 - Fax : 04 79 83 30 74
mél : accueil-mairie@valloire.net
web : <http://www.marches-publics.info>
Objet : Transport en commun de personnes par navettes touristiques régulières
Nature du marché : Services - Procédure ouverte
Classification CPV :
Principale : **60130000** - Services spécialisés de transport routier de passagers
La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI
Date d'envoi de l'avis de publicité initial au JOUE et au BOAMP : 17/07/19
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Grenoble - 2 Place de Verdun - BP 1135 - 38022 Grenoble Cedex - Tél : 0476429000 - Fax : 0476422269 - greffe.ta-grenoble@juradm.fr
Attribution du marché
Valeur totale du marché (hors TVA) : 4012550 Euros;
LOT N° 1 - Navettes hiver
Nombre d'offres reçues : 1 - Date d'attribution : 25/10/19
TRANSVAOIE, 926 AVENUE DE LA HOUILLE BLANCHE, 73000 Chambéry - Montant HT : 3 920 750,00 Euros
Le titulaire est une PME : OUI - Sous-traitance : non.
LOT N° 2 - Navette été
Nombre d'offres reçues : 1 - Date d'attribution : 25/10/19
TRANSVAOIE, 926 AVENUE DE LA HOUILLE BLANCHE, 73000 Chambéry - Montant HT : 91 800,00 Euros
Le titulaire est une PME : OUI - Sous-traitance : non.
Envoi le 04/11/19 à la publication
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.marches-publics.info>

178334000

Renseignements techniques : 3CMA - Centre Nautique - Rue de la Libération - 73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE
Fax : 04 79 83 07 21 - mél : alain.ardouin@3cma73.com
Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :
Documents payants : NON
Remise des offres : 29/11/19 à 12h00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.
Envoi à la publication le : 04/11/19
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://marchespublics.ledauphine-legales.com>

178335400

Avis d'attribution



MAIRIE DE VALLOIRE

Avis d'attribution

M. JEAN-PIERRE ROUGEAU - Maire
Mairie - 73450 VALLOIRE
Tél : 04 79 59 03 11 - Fax : 04 79 83 30 74
mél : accueil-mairie@valloire.net
web : <http://www.marches-publics.info>
Objet : Transport en commun de personnes par navettes touristiques régulières
Nature du marché : Services - Procédure ouverte
Classification CPV :
Principale : **60130000** - Services spécialisés de transport routier de passagers
La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI
Date d'envoi de l'avis de publicité initial au JOUE et au BOAMP : 17/07/19
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Grenoble - 2 Place de Verdun - BP 1135 - 38022 Grenoble Cedex - Tél : 0476429000 - Fax : 0476422269 - greffe.ta-grenoble@juradm.fr
Attribution du marché
Valeur totale du marché (hors TVA) : 4012550 Euros;
LOT N° 1 - Navettes hiver
Nombre d'offres reçues : 1 - Date d'attribution : 25/10/19
TRANSVAOIE, 926 AVENUE DE LA HOUILLE BLANCHE, 73000 Chambéry - Montant HT : 3 920 750,00 Euros
Le titulaire est une PME : OUI - Sous-traitance : non.
LOT N° 2 - Navette été
Nombre d'offres reçues : 1 - Date d'attribution : 25/10/19
TRANSVAOIE, 926 AVENUE DE LA HOUILLE BLANCHE, 73000 Chambéry - Montant HT : 91 800,00 Euros
Le titulaire est une PME : OUI - Sous-traitance : non.
Envoi le 04/11/19 à la publication
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.marches-publics.info>

178334900

AVIS

Avis administratifs

COMMUNE DE SAINT FRANCOIS LONGCHAMP

Avis de participation électronique du public conformément aux articles L.123-19, L.123-12 et L.123-19-1 du Code de l'Environnement

Aménagement touristique du secteur de " La Lauzière "

Présentation du projet : Il s'agit d'un projet touristique portant sur l'aménagement du secteur de " La Lauzière " sur la Commune déléguée de SAINT-FRANCOIS-LONGCHAMP, visant à la création d'environ 2000 nouveaux lits, permettant ainsi de répondre à une demande croissante et d'atteindre les objectifs de développement fixés par la Commune.
Cet hébergement touristique sera constitué de 4 bâtiments principaux et 17 chalets individuels.
Une Participation Electronique du Public, conformément aux articles L.123-19, L.123-12 et L.123-19-1 du Code de l'Environnement, se déroulera : **du Samedi 02 novembre 2019 au Lundi 02 décembre 2019 (clôture de la participation à 12h00)**
Siège de la Participation : coordonnées de l'autorité compétente pour prendre la décision, et adresse où le dossier pourra être consulté sur papier : Mairie de Saint-François-Longchamp - Chef-Lieu - Le Roc Noir - 73130 SAINT FRANCOIS LONGCHAMP aux jours et heures d'ouverture au public de la Mairie : les mercredis et vendredis de 14h00 à 17h00
Le dossier pourra être consulté sur le site internet : <https://www.saintfrancoislongchamp.com/utnlauiere-urbanisme-enquetepublique>
Les observations et propositions pourront être déposées via l'adresse mail : urbanisme-enquetepublique@saintfrancoislongchamp.fr
Composition du dossier :
1 - Avis de Participation du Public
2 - Formulaire Cerfa de Demande de Permis d'Aménager n° PA 073 235 19 R3001
3 - Récapitulé de dépôt de la Demande de Permis d'Aménager
4 - Dossier de Demande de Permis d'Aménager
5 - Accusé de réception de l'Autorité Environnementale n° 2019-ARA-AP-00887
6 - Avis de l'Autorité Environnementale.
L'autorité responsable du projet, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est : AKTIS Architecture Maître d'œuvre - Tél. 04 76 47 34 24
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier de participation auprès de l'autorité compétente.
Au terme de cette participation, un permis d'aménager pourra être délivré.

176939100

Enquêtes publiques



REPUBLIQUE FRANCAISE MAIRIE DE CHAMBERY

Département de la Savoie Arrêté n° 2170 Ouverture d'enquête publique

Déclassement du domaine public routier Place des jeunes Et sa jonction avec la rue des Grands Champs

Le maire de Chambéry, VU le Code Général des Collectivités Territoriales, VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, VU le Code de l'Urbanisme, VU le Code de la Voirie Routière, notamment ses articles L.141-3 et R.141-4 et suivants, VU les dispositions du chapitre IV du Code des Relations entre le Public et l'Administration, VU la décision de la Commission Départementale, chargée d'établir la liste d'aptitudes aux fonctions de commissaire-enquêteur pour l'année 2019, VU les pièces du dossier qui doit être soumis à l'enquête préalable,

ARRÊTE

ARTICLE PREMIER : L'enquête publique préalable au projet de déclassement du domaine public routier de la place des jeunes et de sa jonction avec la rue des Grands Champs est ouverte du lundi 4 novembre 2019 au mardi 19 novembre 2019 inclus.
Art. 2 : M. René BOITTE, directeur territorial en retraite, domicilié à Aigueblanche 73260, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.
Art. 3 : Les pièces concernant ce projet, ainsi que le registre d'enquête, seront déposés pendant 16 jours consécutifs du lundi 4 novembre 2019 au mardi 19 novembre 2019 inclus, à la mairie des Hauts de Chambéry - 1, place du Forum - 73000 Chambéry, afin que chacun puisse en prendre connaissance

pendant les heures d'ouverture des bureaux (sauf dimanche et jours fériés), soit du **lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h** et consigner éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit et sous pli cacheté comportant la mention "ne pas ouvrir", à M. le Commissaire-Enquêteur - Mairie de Chambéry - Service Immobilier-Foncier - BP 11105 - 73011 Chambéry Cedex.
Le public peut également déposer ses remarques et observations par voie électronique à l'adresse suivante : enquetep.louisarmand@mairie-chambery.fr
Le dossier sera également consultable sur le site internet de la Ville de Chambéry (<http://www.chambery.fr>)
Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la mairie des Hauts de Chambéry - 1, place du Forum - 73000 Chambéry - le vendredi 8 novembre 2019 de 10 h à 12 h - le mardi 19 novembre 2019 de 15 h à 17 h
Art. 4 : A l'expiration du délai imparti pour l'enquête, le commissaire-enquêteur constatera sur le registre la clôture de l'enquête et transmettra le dossier au maire avec ses conclusions dans le délai d'un mois.
Art. 5 : Le présent arrêté sera affiché à la porte de la mairie et des mairies de quartier, publié sur le site internet de la commune, affiché sur le terrain et publié par voie de presse 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et dans les 8 premiers jours de l'enquête.
Art. 6 : La décision concernant le déclassement sera prise par délibération du conseil municipal.
Art. 7 : M. le Directeur Général des Services et les agents placés sous son autorité, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 11/09/2019
Michel Dantin, maire

173998200



COMMUNE DE SALINS-FONTAINE

Avis enquête publique Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté n°1132019 en date du 4 novembre 2019, Madame le Maire de la commune de SALINS-FONTAINE a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à l'élaboration du PLU.
Madame Martine MOLLARD a été désignée en qualité de Commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble le 2 septembre 2019.
La présente enquête publique se déroulera à la mairie de la commune déléguée de Salins-les-Thermes (56 avenue des Thermes 73600 SALINS-FONTAINE) **du vendredi 22 novembre 2019 à 8 h 30 au lundi 30 décembre 2019 inclus à 17 h 00**, soit pour une durée de 39 jours consécutifs.
Les pièces du dossier soumises à l'enquête seront tenues à la disposition du public à la mairie de la commune déléguée de Salins-les-Thermes pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et horaires habituels d'ouverture de la mairie, soit :
- **Lundi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00**
- **Mercredi, de 8 h 30 à 12 h 00**
- **Jeudi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00**
- **Vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00**
Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune de Salins-Fontaine, à l'adresse suivante : www.salinsfontaine.fr
Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique, ainsi que des informations relatives à cette enquête auprès de Madame le Maire, responsable du projet, à la mairie de Salins-Fontaine (04.79.24.03.58, plu.salinsfontaine@gmail.com).
Un poste informatique sera mis à la disposition du public pour consultation en mairie.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions dans un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire enquêteur, et ouvert à cet effet à la mairie de la commune déléguée de Salins-les-Thermes ou les adresser par écrit à Madame le Commissaire enquêteur, Mairie déléguée de Salins-les-Thermes, 56 avenue des thermes-73600 SALINS-FONTAINE ou par voie électronique : plu.salinsfontaine@gmail.com
Les observations du public seront consultables et annexées au registre présent en Mairie.
Le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en mairie de la commune déléguée de Salins-les-Thermes, aux dates et heures suivantes :

- **vendredi 22 novembre 2019 de 8 h 30 à 12 h 00**
- **lundi 2 décembre 2019 de 13 h 30 à 17 h 00**
- **mercredi 11 décembre 2019 de 08 h 30 à 12 h 00**
- **jeudi 19 décembre 2019 de 13 h 30 à 18 h 00**
- **lundi 30 décembre 2019 de 13 h 30 à 17 h 00**

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du Commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de la commune déléguée de Salins-les-Thermes pour être tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Une copie de ce rapport sera adressée au Préfet de la Savoie et au Président du Tribunal Administratif de Grenoble. Il sera également disponible sur le site internet de la commune de Salins-Fontaine à l'adresse suivante : www.salinsfontaine.fr
Au terme de l'enquête, le projet d'élaboration du PLU pourra éventuellement être modifié et les décisions d'adoption du projet seront soumises à l'approbation du Conseil Municipal de Salins-Fontaine.

Le Maire de Salins-Fontaine

176899000



COMMUNE DE VALGELON - LA ROCHETTE

Avis d'enquête publique relative au désaffectation et déclassement de la rue de la Gare et du parking au croisement rue de La Neuve et rue Max Franck

Par arrêté, Monsieur le Maire de Valgelon-La Rochette a prescrit l'ouverture d'une enquête publique du **vendredi 22 novembre 2019 au lundi 09 décembre 2019 inclus**, portant sur le désaffectation et déclassement de la rue de la Gare et du parking au croisement rue de La Neuve et rue Max Franck.
Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la Mairie de Valgelon - La Rochette pendant 15 jours consécutifs, soit du **vendredi 22 novembre 2019 au lundi 09 décembre 2019 inclus**, afin que chacun puisse en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture de la Mairie du **lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h**.
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur ce projet pourront être formulées par écrit sur le registre d'enquête par courrier adressé au Commissaire Enquêteur en mairie ou par courrier électronique à l'adresse : mairie@valgelon-la-rochette.com.
Le Commissaire Enquêteur siègera en Mairie le **vendredi 22 novembre 2019 de 14h00 à 17h00** et le **lundi 09 décembre 2019 de 14h00 à 17h00** et pourra recevoir les observations verbales et écrites des particuliers.

178244400

Plan local d'urbanisme

COMMUNE DE FRETERIVE

Avis d'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Cet avis annule et remplace l'avis paru le 10/10/2019 sous N° 171729800
Par arrêté municipal en date du 10/10/2019, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du PLU de FRETERIVE. Les principales caractéristiques du projet de PLU sont : la définition document d'urbanisme adapté à la nature rurale de FRETERIVE, permettant d'assurer les besoins en logements, dans le respect de la structure en hameaux de la commune, de l'exploitation agricole, de l'environnement et des paysages, en intégrant les risques naturels.
Cette enquête se déroulera **du 4 novembre 2019 au 7 décembre 2019** soit pendant 34 jours.
Mme MACON Sophie, sans profession, a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur par Mr le Président du Tribunal Administratif de Grenoble.
Le projet de PLU arrêté sera tenu à la disposition du public en mairie, en version papier et sur un poste informatique aux jours et heures d'ouverture accompagné du registre d'enquête :
Mardi et vendredi de 8h30 à 11h30 / Jeudi de 16h30 à 19h00

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses appréciations, suggestions et contre-propositions sur le registre. Les observations pourront également être adressées par courrier à l'attention du commissaire-enquêteur à l'adresse de la mairie de FRETERIVE ou par courrier électronique à l'adresse dédiée suivante : enquetepubliquefreterive@gmail.com.
Pendant l'enquête, le commissaire enquêteur se tiendra en mairie à la disposition du public pour recevoir les déclarations et observations les :
Mardi 5 novembre de 9h à 12h
Samedi 16 novembre de 9h à 12h
Vendredi 29 novembre de 9h à 12h
Samedi 7 décembre de 9h à 12 h
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès réception en mairie de FRETERIVE.
A l'issue de cette enquête publique et après d'éventuelles modifications pour tenir compte des résultats de l'enquête et des avis des personnes publiques associées et consultées, la décision pouvant être adoptée sera l'approbation de la révision du PLU par le Conseil Municipal.
La personne responsable du projet est Madame le Maire de FRETERIVE. Toutes les informations complémentaires peuvent être demandées auprès de Mme le Maire ou de M. Reverdy, adjoint à l'urbanisme.

173962200

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés



Brigitte CLOT
Avocat
10, bd Gambetta - 38000 GRENOBLE
04.76.43.45.12

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 28 OCTOBRE 2019 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : DAMONA - **Forme** : Société par actions simplifiée - **Capital** : 100 000 euros - **Siège** : 373 route de l'Ecole Petit Cœur - 73260 LA LECHERE
Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger : La création, l'installation, la construction et l'exploitation d'usines de production d'électricité par tous moyens. L'achat et/ou la vente, pour son compte ou pour le compte de tiers, d'électricité ou de toute énergie ainsi que l'étude, la création et l'exploitation de tous réseaux SUR LA COMMUNE DE LA LECHERE (73260). Toutes prestations de services, d'audit, de conseil, d'étude, dans les domaines de la production et de la fourniture d'énergie, de la construction et de l'exploitation d'usines de production d'énergie par tous moyens, de l'aménagement du territoire en vue de la construction et /ou de l'exploitation d'usines de production d'énergie par tous moyens. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus. La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ; La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. **Durée** : 99 années
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 17 des statuts avec prise en compte des voix du cédant. **Président** : La Société MIAGE SAS au capital de 25000 euros **Siège social** : PLACE PAGANON 38 190 LAVAL Immatriculée au RCS de Grenoble sous le N° 480 446 061, représentée par MR Bertrand PILOTT agissant en qualité de **PRÉSIDENT**. **Immatriculation** : au RCS de CHAMBERY.
Pour avis

178091300

Modifications statutaires

LES CHALETS DE L'AIGUILLE GIVRE

SAS au capital de 732 996 Euros
Siège social : Lieu-dit Charmettegrot Les Arcs 1800
73700 BOURG ST MAURICE
521 286 575 RCS CHAMBERY
Aux termes de l'AGE en date du 27/09/2018, les associés, en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.
Aux termes de l'AGO en date du 26/04/2019, il a été décidé de nommer Mr Philippe LANterne demeurant 7 rue Michel-Ange - 75016 PARIS, en qualité de Président, en remplacement de Mr Charles HUMANN.
Aux termes des décisions du Président en date du 30/07/2019, le capital social a été augmenté pour être porté à la somme de 1 932 996 Euros plus réduit à la somme de 741 022 Euros. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de CHAMBERY.

178196800

Projets de fusion